

Résolution sur les remplacements

Réunie en Assemblée générale le 9 avril 2003, l'AVMP:

- exprime son inquiétude face aux difficultés rencontrées depuis quelques années dans les remplacements, de courtes ou les longues durées, prévisibles ou subits;
- soutient les démarches déjà entreprises par son comité et par la SPV auprès du DFJ;
- rappelle que des mesures structurelles pourraient être prises, notamment la création de postes de remplaçants avec des contrats de durée indéterminée (dans le sens de la motion Jaquet-Berger, et de la résolution AD/SPV 1996).

Lausanne, le 9 avril 2003